

Décision 18-D-12 du 18 juillet 2018

relative à une demande de mesures
conservatoires présentée par la société AGN
Avocats Développement dans le secteur des
prestations juridiques

Posted on: 18 juillet 2018 | Secteur(s) :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

AGN Avocats Développement

Dispositif(s)

Poursuite de l'instruction au fond
Rejet des mesures conservatoires

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Ordre des avocats au barreau de
Toulouse

Lire

le texte intégral de la décision

149.18 Ko

le communiqué de presse